

ASSEMBLÉE NATIONALE
4 mai 2021

CONFIANCE DANS L'INSTITUTION JUDICIAIRE - (N° 4091)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL601

présenté par
M. Mazars, rapporteur

ARTICLE 12

À la première phrase de l'alinéa 7, substituer au mot :

« du »

le mot :

« de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.